

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact
Service Communication et Événementiel
Tél. : 02 40 15 60 49

Mail : communication@ville-guerande.fr

Page : 1 / 3

COVID-19 – DES MESURES DE SOUTIEN AUX GUÉRANDAIS PRÉSENTÉES EN VIDÉO PAR LE MAIRE

Dans ce contexte de crise sanitaire et de reconfinement, la Ville de Guérande a mis en place de nombreuses mesures d'accompagnement permettant d'assurer la sécurité sanitaire de chacun. Ces mesures à destination des acteurs de la vie économique locale, des personnes isolées ou encore des plus jeunes ont été présentées via une vidéo de Nicolas Criaud, maire de Guérande, visible sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville. Comme Nicolas Criaud a pu le rappeler aux Guérandais : *« Je tiens à vous remercier pour votre solidarité naturelle, pour votre prise en compte de la situation actuelle. N'oublions pas le personnel médical qui est toujours très fortement mobilisé, pour nous tous ! Je pense aussi à ceux qui du jour au lendemain se retrouvent dans une situation difficile, aux personnes isolées, à ceux qui voient leur intervention médicale décalée et bien sûr je pense au secteur économique touché et aux commerçants qui ont dû baisser leur rideau. »*

Depuis l'annonce du nouveau confinement, un véritable soutien à la vie économique locale et notamment vers les commerces non-alimentaires est initié. Comme le relève Audrey Perdereau, adjointe au maire : *« Nous prenons des nouvelles initiatives afin d'apporter du soutien et des outils à nos commerçants. Nous sommes à leurs côtés ! »*

- Avec le souhait de sensibiliser à la vente en ligne, un webinaire a été organisé afin de présenter aux commerçants « MaVilleMonShopping », une plateforme de réservation et retrait en ligne.
- Un nouvel outil numérique a également été développé : le Café Confiné des Commerçants guérandais. Ce rendez-vous hebdomadaire à destination des commerçants, porté par le service commerce et vie économique, expérimente en proposant un espace de dialogue et de soutien entre professionnels. Le rendez-vous est donné aux commerçants guérandais les vendredis matins à 9h30.
- Un recensement en ligne des initiatives de commerçants est également mis en place, permettant un meilleur accompagnement.
- Le marché alimentaire reste ouvert avec un filtrage à l'entrée des halles.

Pour faire face à cette nouvelle vague, des mesures ont été prises afin de garantir au mieux la sécurité sanitaire des Guérandais et notamment les plus vulnérables :

- Une distribution de masques en tissu lavables a été organisée pour les élèves dans les écoles.
- Depuis le 6 novembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) coordonne tous les vendredis une permanence d'appels téléphoniques vers les personnes isolées.
- Comme lors du premier confinement, le CCAS a remis en place le portage de courses à domicile.
- Le cybercentre et le CCAS s'associent pour proposer un accompagnement aux démarches administratives en ligne (carte grise, permis de conduire, demande de prestation sociale, pôle emploi...). Sur rendez-vous auprès du CCAS, le jeudi entre 14h et 17h.
- Par ailleurs, la Ville organise un recensement des personnes bénévoles pour mettre en place des actions solidaires.
- De plus, « le service d'aide à domicile va renforcer sa vigilance et ses actions auprès de 250 bénéficiaires pour atténuer au mieux les effets de ce contexte anxieux », comme le souligne Ghislaine Hervoche, première adjointe au maire.

Afin de rester à l'écoute des demandes des Guérandais, la Ville initie des mesures d'accompagnement et de nombreux services de la Ville restent ouverts au public :

- Les sites de l'Hôtel de Ville, de la Maison de la famille et du CCAS sont ouverts au public. Les autres services de la Ville restent joignables par téléphone.
- La médiathèque réouvre son drive et propose à nouveau la livraison à domicile.
- Des attestations de déplacement sont mises à disposition à l'Hôtel de Ville.
- Le stationnement est gratuit pour tous sur l'espace public de la ville (zones bleues incluses) jusqu'au 31 décembre.
- Les informations pratiques et utiles sont régulièrement mises à jour sur le site internet, via une page web dédiée, sur les réseaux sociaux. Des communiqués de presse sont diffusés et disponibles physiquement à l'accueil de la Ville.

La Ville met tout en œuvre pour informer les Guérandais en transparence et avec réactivité sur l'évolution des consignes des autorités sanitaires. Les actions de chacun sont extrêmement précieuses comme le rappelle Xavier Fournier, adjoint au maire : « Nous tenons à saluer et à encourager les initiatives citoyennes qui s'ajoutent aux mesures municipales nous permettant de combattre cette crise. »

Informations pratiques :

- **Hôtel de Ville** : 02 40 15 60 40
- **Maison de la Famille** : 02 40 15 10 50
- **CCAS** : 02 40 24 99 57
- **Police Municipale** : 02 40 42 99 04
- **Centre Technique Municipal** : 02 40 15 60 90
- <https://www.ville-guerande.fr/actualites-et-evenements/covid-19>